



Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 73 31 05792 31 - Préfecture Région Midi-Pyrénées

## PROGRAMME DE FORMATION

# Réglementation sociale et paie dans le transport routier demarchandises

#### Descriptif de la formation :

Le transport routier de marchandises est un secteur d'activité spécifique, qui échappe, sur de nombreux points, à la paie du « régime général », applicable aux autres salariés. Il est important de connaître la réglementation sociale, les mécanismes de la paie des transports routiers de marchandises pour être en conformité avec les règles légales et conventionnelles.

#### Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les spécificités sociales du transport de marchandises
- Décompter la durée de travail des conducteurs
- S'assurer de la conformité de ses pratiques de paie
- Connaitre les dernières actualités sociales

#### Durée :

1 journée (soit 7 heures)

#### Modalités :

- **Public visé** : responsable de personnel, responsable d'exploitation, service juridique.
- **Prérequis** : expérience dans la fonction RH ou exploitation souhaitée

#### Moyens :

- **Moyens pédagogiques** : apports théoriques avec diaporama, avec supports de formation papier, présentation power point, cas pratiques, échange d'expériences avec les participants. Quizz questions-réponses après chaque module et évaluation des participants.
- **Moyens humains** : Intervenant Mme SQUASSINO
- **Moyens techniques** : Vidéoprojecteur, paperboard

#### Modalités d'évaluation :

- Questions-réponses après chaque module, échanges en fin de module
- Enquêtes de satisfaction stagiaire à chaud, enquête de satisfaction entreprise

**Modalités de financement** : Plan de formation de l'entreprise ou Organisme financeurs de la formation professionnelle de l'entreprise – non éligible au CPF

#### Validation de la formation :

Feuilles de présence, attestation de participation



**Déroulé de la formation :**

**1) Maitriser les textes applicables à la durée de travail du conducteur routier**

- Les catégories de conducteurs, la durée de travail et les heures d'équivalence
- Le temps de service
- Le temps de conduite et les interruptions de conduiteLes autres tâches
- Le temps de disponibilité
- Les durées maximales journalières et hebdomadairesLe repos quotidien et le repos hebdomadaires

**2) Déterminer et rémunérer le temps de travail des conducteurs**

- Décompter et rémunérer les heures supplémentaires (Décompte sur un mois complet, incomplet)
- Décompter et rémunérer les heures de nuit
- Rémunérer les jours fériés et le dimanche
- Décompter et rémunérer le repos compensateur des conducteurs

**3) Déterminer et calculer le salaire brut de base du personnel conducteur**

- La majoration conventionnelle pour ancienneté
- La GAR
- La GMA
- Le SMPG

**4) Déterminer et calculer le temps de travail des autres catégories de personnel**

- Décompter les heures supplémentaires
- Décompter et rémunérer les repos compensateurs obligatoires

**5) Maitriser les dispositions conventionnelles sur l'absence pour maladie et accident de travail dans le transport**

- Règles de décompte des absences et incidence sur les heures supplémentaires
- Accident de travail et Maladie : Règles indemnisations de l'employeur CCN Transport

**6) Calculer et verser les frais professionnels**

- Maitriser les situations d'octroi des frais professionnels de la CCN Transport
- Verser les frais de déplacement conventionnels et les intégrer au bulletin de salaire
- Comprendre et appliquer la pratique de l'abattement pour frais professionnels

**7) Point d'actualité sociale**

- Actualités sociales
- Revirements de jurisprudence sur les congés payés